

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe
Profil n° 11

Intitulé du poste : **Professeur des ENSA**
Groupe de Disciplines : **Arts et Techniques de la Représentation (ATR)**
Discipline : **Arts plastiques et visuels (APV)**

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **Professeurs des ENSA (PCRL)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi Type :

Enseignant praticien du supérieur DCAO - RCH03A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : **MONTPELLIER**
Adresse : **179, rue de l'Espérou – 34090 MONTPELLIER Cedex 5**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Arts et Techniques de la Représentation (ATR)

Discipline : Arts Plastiques et Visuels (APV)

Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants ;

De façon concertée avec la CPR, l'enseignant recruté sera appelé à prendre en charge la coordination des enseignements suivants :

Dans le cycle licence :

Dans le cadre commun des enseignements, il (elle) aura en charge la responsabilité des cours magistraux dans les semestres 1 à 6 (50h) commun à l'ensemble de la promotion dans le cadre de cours portant sur question de l'histoire de l'art, de l'architecture et de l'esthétique.

Dans le cycle master :

Il (elle) Prendra la responsabilité et participera aux enseignements du domaine thématique et du séminaire dans un des domaines d'études (120h). Il (elle) participera également à l'encadrement des mémoires de Master dans ce même domaine.

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;

Encadrement des mémoires, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

L'enseignant devra prendre part aux instances de l'école. Il (elle) devra encadrer les mémoires de master dans le cadre des domaines thématiques. Il (elle) sera amené en partenariat avec un architecte à encadrer des PFE (projet de fin d'études visant à la mention recherche, et assurer la coordination d'Unité d'Enseignement, à prendre part au recrutement des étudiants, à encadrer les rapports d'études de premier cycle, ainsi qu'à participer aux différents jurys (PFE/HMONP...)

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école et par rapport au LMD dans le cursus des études d'architecture :

Ces enseignements s'inscrivent dans le programme pédagogique de l'ENSAM habilité par l'AERES. L'enseignant(e) devra renforcer la cohérence du champ ATTR et assurer son développement au sein de l'école. Pour ce faire il est souhaitable que l'enseignant(e), ait ou ait eu une activité professionnelle reconnue, si possible dans le secteur du projet urbain et architectural, ainsi que la maîtrise d'une langue étrangère. Une expérience très solide de l'enseignement du projet architectural et urbain ainsi qu'une expérience significative par une activité professionnelle serait un atout supplémentaire.

Charges scientifiques :

- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école :

L'enseignant(e) devra inscrire et développer son activité de recherche théorique et/ou pratique au sein d'un des axes du laboratoire du LIFAM.

Il (elle) participera aux séminaires et activités de recherches menées par le laboratoire, au montage et à la direction de projets de recherche.

Il (elle) devra prendre des responsabilités dans les structures du laboratoire.

- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

L'enseignant(e) devra encadrer des doctorants et participer à l'animation de séminaire doctoral (80h).

Il (elle) devra développer la recherche scientifique sur la conception architecturale et urbaine dans une visée de renforcer la production de recherche par le projet et positionnant le projet comme producteur de connaissance.

- Pratique reconnue d'une activité de recherche.

- Expérience très solide de l'enseignement de l'histoire.

- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école (en précisant Théorie / Pratique) :

Suivant l'évolution de la stratégie de recherche de l'établissement et au regard notamment des propositions qui seront faites par l'enseignant(e), les activités de recherche théoriques et/ou pratiques pourront l'amener à constituer et animer une équipe de recherche, pouvant répondre à des contrats de recherche et développement. Il (elle) devra aussi développer et asseoir une politique de partenariat (universités, grandes écoles, collectivités publiques, entreprises...), tant au niveau régional avec certains pôles de compétitivité ou l'université, que national et international avec les organismes de recherche reconnus dans le champ de l'architecture. La capacité de développer une stratégie de positionnement de recherche à l'échelle internationale sera utile.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAM compte, en 2015-2016, un effectif de 800 étudiants en cycles licence et master, auxquels s'ajoutent les 110 étudiants de l'antenne réunionnaise pour les trois années du cycle licence, 11 doctorants, 60 en HMO, 26 en formation continue diplômante.

Dans le cycle licence, l'enseignement de l'architecture est structuré autour de thématiques différentes sur chaque semestre du cycle licence (initiation au projet architectural, la maison, de la maison à la ville, équipement et espace public, habiter ensemble).

Dans le cycle master, il est structuré autour de trois domaines d'étude : « Architecture et milieux », « Métropoles du Sud », « Arts, architecture et patrimoine » (ce dernier ouvert en septembre 2013).

Aux trois domaines d'étude sont associés trois Domaines Thématiques, en tant que lieux d'initiation à la recherche. Ils sont adossés aux trois axes de recherche du laboratoire LIFAM et encadrés par des enseignants titulaires d'un doctorat regroupés au sein de celui-ci.

L'antenne réunionnaise dispense uniquement l'enseignement de licence, à la rentrée 2016, un quatrième domaine d'étude sera développé dans le cadre de l'évolution de l'antenne. Le programme pédagogique est celui de Montpellier, les thématiques abordées dans l'enseignement du projet étant adaptées au contexte du milieu tropical.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'ancien regroupement des chercheurs au sein de FRILab (Fédération des Recherches Interdisciplinaires des Laboratoires de l'ENSAM) s'est restructuré en janvier 2013, non plus autour d'équipes de recherche, mais de trois axes de recherche constitués en une seule unité de laboratoire, afin de donner une meilleure visibilité des recherches scientifiques de chaque unité et une réelle synergie entre enseignement de master et recherche doctorale. Cette équipe a pris le nom de LIFAM (Laboratoire Innovation Formes Architecture Milieux). Elle se compose de trois axes de recherche :

Axe 1 : « Formes : du concept à la fabrication », développe des thématiques relatives à la conception structurale et centrées sur l'étude du couplage existant entre formes et forces.

Axe 2 : « Territoires, urbanité, paysage » centralise ses recherches sur les relations entre les formes urbaines et les usages.

Axe 3 : « Arts et Architecture : Histoire et Théorie » développe un projet de recherche croisant l'esthétique, l'histoire de l'art et la théorie des arts visuels d'une part, la philosophie, l'anthropologie et l'architecture d'autre part.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

En école d'architecture, la notion de projet se comprend comme une démarche intellectuelle s'adressant à toutes les disciplines dans une notion d'interdisciplinarité. Dans cet esprit, la discipline doit permettre d'amener les étudiants à se situer dans une posture intellectuelle capable de témoigner d'un réel engagement. Très dirigé dans un premier temps, l'enseignement est conduit au fur et à mesure des années vers l'autonomie de posture, de réflexion et de choix dans le cadre du mémoire et d'une démarche vers le doctorat.

Nombre d'enseignants en ATR : 5 dont 3 MAEA

Liaisons hiérarchiques :

le Directeur de l'ENSAM

Liaisons fonctionnelles :

Le directeur des études et de la pédagogie, la CPR. Les domaines d'étude. Le laboratoire de recherche LIFAM. Le service des formations.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir à la rentrée universitaire 2017-2018